



Problèmes de voisinages .

Par **Cindy23**, le **30/06/2015** à **22:04**

Bonjour , mon soucis étant que j'ai eu un petit différent avec la voisine de ma belle-mère est elle a porter plainte quelques que jours après j'ai donc était convoquée et reporter plainte a mon tours sauf que plus d'un mois après elle a reportée plainte au tribunal de chaumont j'ai reussi une lettre j'aimerais savoir quoi faire ? est ce que je risques ? rnJe vous remercies d'avance

Par **moisse**, le **01/07/2015** à **11:18**

Bonjour,rn[citation] j'ai eu un petit différent avec la voisine de ma belle-mère [/citation]rnCoups et blessures, injures publiques ?rnOn ne porte pas plainte aussi facilement que cela.rn[citation] reporter plainte a mon tours [/citation]rnVotre plainte ne sera prise en considération que si vous n'êtes pas reconnue coupable.rn[citation] j'ai reussi une lettre [/citation]rnCela ne semble pas constituer un exploit de nos jours.rn[citation]j'aimerais savoir quoi faire[/citation]rnEn l'état de vos informations, difficile de vous renseigner, hors de laisser venir.